



26 mai 2020

Etats généraux de la kinésithérapie

La kinésithérapie dessine un nouvel avenir

Bien que la crise épidémique ne soit pas terminée, les réflexions pour en tirer les enseignements et imaginer le « monde d'après » commencent. Cet épisode bouleversant doit nous inciter à repenser notre système de santé et son organisation, à l'occasion notamment du « Ségur de la santé » qui débute en ce moment.

Définie comme [une priorité par l'OMS](#), l'apport de la kinésithérapie à la bonne santé de nos concitoyens doit être valorisé et mis au cœur des politiques publiques.

La crise sanitaire liée au Covid-19 démontre que le Grand Débat National voulu par le Président de la République n'était pas suffisant pour répondre aux enjeux de santé publique et aux profondes réformes que notre pays se doit d'instaurer pour retrouver un système de santé performant qui réponde à l'attente de nos soignants et de nos concitoyens. **Aujourd'hui, les forces vives de la kinésithérapie et de la santé se réunissent pour ouvrir des états généraux afin d'aller plus loin, réfléchir à l'avenir de leur profession et proposer des solutions concrètes et pérennes pour transformer notre système de santé.**

Les participants mèneront une réflexion approfondie sur le système de santé et examineront des sujets comme la reconnaissance des compétences des kinésithérapeutes, l'accès aux soins pour les patients, la formation initiale et continue, la valorisation des carrières des kinésithérapeutes salariés, les freins administratifs et financiers à l'exercice ou encore la coordination des différents professionnels de santé.

L'Ordre, les syndicats signataires, le Conseil National Professionnel, les associations, les représentants des universitaires, des étudiants et des patients, ainsi que des personnalités qualifiées choisies par chacune des instances signataires de ce communiqué seront amenés à co-construire la kinésithérapie de demain. Concertations, débats, échanges autour de ces problématiques serviront les intérêts de tous. L'ensemble des kinésithérapeutes de France sera également invité à indiquer ses priorités et à s'exprimer dans ce processus. Ces contributions seront synthétisées afin d'élaborer une plateforme commune dessinant la kinésithérapie de demain.

Ce document unique permettra aux acteurs de la profession de porter haut et fort la voix des 96 000 kinésithérapeutes libéraux et salariés et des 12 000 étudiants, futurs professionnels, afin de défendre auprès des pouvoirs publics leur place au cœur du système de santé.

Contact presse

ALIZÉ : François RANDAZZO, président : francois.randazzo@gmail.com - 06 61 84 44 47

CMK : Jean-Marc OVIEVE, président : jmovieve@gmail.com - 06 61 87 37 81

CNKS : Pierre-Henri HALLER, président : presidence.cnks@gmail.com - 06 62 37 08 03

CNOMK : Pascale MATHIEU, présidente : communication@ordremk.fr - 06 20 18 85 31

FFMKR : Sébastien GUERARD, président : president@ffmkr.org - 06 03 85 96 28

FNEK : Hadrien THOMAS, président, presidence@fnek.fr - 06 67 28 26 40

Objectif kiné : Denis THOUVIGNON, président thouvignon.denis@free.fr - 06 21 03 18 52

SNIFMK : Pascal GOUILLY, président : president@snifmk.com - 06 75 35 31 80

SNMKR : Mickaël MULON, président : president@snmkr.fr - 06 86 16 08 04

UNAKAM : Joël BETTON, président : joel.betton@sfr.fr - 06 16 10 15 80